



ROUEN, le 19 juin 2018

## **Commission régionale de stratégie numérique de Normandie**

La troisième commission régionale de stratégie numérique (CRSN) a été co-présidée, mardi 19 juin 2018, par Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, et Françoise GUÉGOT, vice-présidente de la Région Normandie. L'objet de cette réunion était de dresser un bilan du déploiement du très haut débit en Normandie.

À cette occasion, les représentants des collectivités locales (Présidents des Départements, EPCI et des maires), des opérateurs privés, des services de l'État et des parlementaires ont tenu une table ronde pour présenter les projets de déploiement d'infrastructures très haut débit en cours.

L'État et la Région Normandie ont indiqué les dispositifs nationaux et locaux mis en œuvre pour accélérer les déploiements très haut débits fixes et mobile.

D'ici 2020, en zone d'initiative publique, 560 000 lignes en fibre optique seront déployées pour un débit minimum de 100 Mbits/s. L'investissement total s'élève à près de 775 M€ avec un engagement financier de l'État de 178 M€, de la Région de 109 M€, des conseils départementaux de 121 millions d'euros, des communautés de communes de 89 millions d'euros et des fonds européens FEDER de 32 M€.

Le rythme très encourageant de déploiement de la fibre optique en Normandie va encore s'amplifier.

Cinq nouvelles conventions de suivi de déploiement des réseaux de fibre optique à l'abonné en zone d'initiative privée (Ville de Lisieux, Villes de Louviers et Vernon, Ville de Fécamp, communauté d'agglomération de Dieppe et la Métropole de Rouen) ont été signées portant ainsi leur nombre à huit. Les deux dernières conventions (agglomérations du Havre et de Caen La Mer) sont en cours de validation.

L'accord intervenu le 14 janvier dernier entre le gouvernement, l'ARCEP et les opérateurs mobiles prévoit de nouvelles obligations de couverture mobile, contraignantes et particulièrement ambitieuses. En termes de 4G, l'ambition est de couvrir 100 % des axes routiers prioritaires (55 000 km) en 2020, de généraliser sa mise en œuvre sur les sites existants en 2022 et de couvrir 5000 nouvelles zones par opérateur d'ici 2024.

*Contacts : Service de la communication interministérielle - Préfecture de la région Normandie 06 86 59 40 49*

*Région Normandie – Charlotte Chanteloup 02 31 06 98 96*